

1990

Droit: Notice Historique (Abregee)

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/cm_textesnorm

Recommended Citation

Droit: Notice Historique (Abregee).

https://via.library.depaul.edu/cm_textesnorm/31

This Article is brought to you for free and open access by the Official Documents at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Textes Normatifs by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

NOTICE HISTORIQUE

sur la

Maison de la Congrégation de la Mission

95, rue de Sèvres, à Paris

C'est, on le sait, en 1625 que saint Vincent de Paul était entré au Collège des Bons-Enfants, proche la porte Saint-Victor ; c'est en 1632 qu'il avait transféré sa communauté au prieuré de Saint-Lazare, d'où, en 1789, la Révolution la chassa et la dispersa. C'est en 1817 que la Congrégation de la Mission retrouva une nouvelle maison-mère, rue de Sèvres, au numéro 95.

À la suite du pillage de Saint-Lazare, et lorsque la tempête révolutionnaire s'accrut, M. Cayla, Supérieur général, dut s'éloigner de Paris et se réfugia dans le Palatinat, et enfin vint à Rome où il mourut en 1800.

À M. Cayla, succédèrent les vicaires généraux pour la conduite de la Congrégation.

Un décret de Napoléon rétablit la Congrégation de la Mission, en 1804 (7 prairial an XII). [voir ANNEXE 1]. Mais pendant la période de l'Empire, notamment pendant l'administration du vicaire général, M. Hanon, les difficultés ne cessèrent pas et la famille religieuse de saint Vincent de Paul ne fit que préparer sa véritable réorganisation. M. Hanon mourut en 1816 ; M. Verbert lui succéda.

Dans la *Vie de M. J.-B. Etienne*, Supérieur général (in-8, Paris, 1881), l'auteur, M. Rosset, donne sur la Maison-Mère de la rue de Sèvres les renseignements suivants :

«La Congrégation ne possédait encore à Paris (en juillet 1817) aucun local où elle pût convenablement se fixer. On avait loué, en attendant mieux, le premier étage d'une maison située dans la rue du Cherche-Midi. Quelques missionnaires avaient aussi reçu l'hospitalité chez M. Dubois, prêtre de la Mission, qui occupait alors la cure de Sainte-Marguerite, et c'est là que fut reçu M. Grappin, premier missionnaire de la génération nouvelle. M. Verbert, dès qu'il fut nommé vicaire général, songea à faire cesser cet état précaire en obtenant du gouvernement une maison où la Congrégation pût placer son second berceau. La maison de Saint-Lazare n'ayant pas été aliénée, il pouvait, aux termes du Concordat, la revendiquer, et Louis XVIII avait reconnu le droit de la Congrégation à cet égard. Mais, pour diverses raisons que M. Étienne fait connaître dans son *Mémoire sur le rétablissement de la Congrégation*, cette restitution ne put avoir lieu, et M. Verbert dut accepter, en échange, l'ancien hôtel de Lorges, rue de Sèvres, 95, qui fut acquis au compte de l'État pour être affecté au service de la Congrégation de la Mission. On prit possession de cette maison le 9 novembre 1817, et une somme de 90 000 francs allouée par le gouvernement fut immédiatement consacrée à faire exécuter les réparations les plus urgentes. L'hôtel de Lorges comprenait :

- 1° un corps de logis à deux étages, situé entre cour et jardin ;
- 2° un bâtiment donnant sur la rue de Sèvres, tel qu'il existe aujourd'hui, mais avec un seul étage, et relié, à droite et à gauche, au principal corps de logis par deux petits bâtiments servant d'écurie, de remise et de grenier à foin ;
- 3° une aile très petite et à un seul étage, située où est aujourd'hui le réfectoire.

Le jardin, moins étendu qu'il ne l'est présentement, était borné, à droite en entrant, par un chantier qu'on a acquis plus tard pour y construire l'aile qui fait face au réfectoire ; le parterre en pente douce qui est à l'autre extrémité du jardin, n'en faisait point partie.

«La petite communauté s'installa comme elle put dans ce local étroit, incommode et mal distribué, où l'on avait ménagé, non sans peine, une chapelle, des chambres pour les missionnaires, une salle pour le séminaire interne, un réfectoire, une petite bibliothèque, une infirmerie, etc. L'impossibilité d'adapter cette maison aux besoins d'une communauté fut longtemps un obstacle au rétablissement de la régularité primitive ; mais la privation la plus sensible fut de ne pouvoir disposer d'un lieu convenable pour le saint Sacrement. La seule pièce qu'il avait été possible de convertir en chapelle était un lieu de passage où il

eût été inconvenant de conserver la réserve. On y disait seulement la sainte messe, et c'était en même temps la salle d'exercices de la communauté. «On se figure sans peine le dénuement dans lequel se trouvait cette nouvelle maison-mère de la Congrégation. M. Etienne le peint d'un seul mot : «C'était l'étable de «Bethléem», nous dit-il dans son *Mémoire*. Cependant les Filles de la Charité de Paris et de la province venaient au secours des missionnaires et leur procuraient peu à peu l'ameublement de première nécessité. Telles furent, en particulier, la sœur Mayran, supérieure de l'hospice des Incurables, et sa compagne la sœur Hinglaise, dont les noms et le dévouement ont été signalés par M. Étienne au respect et à la reconnaissance des générations futures.

«Les Missionnaires eux-mêmes contribuèrent de tout leur pouvoir aux frais d'installation de la maison-mère. Chacun porta à la famille renaissante un peu de mobilier, du linge, des livres, des ornements, des vases sacrés, etc... Plusieurs s'empressaient d'offrir les économies, parfois considérables, qu'ils avaient réalisées durant l'émigration dans la pensée de les consacrer un jour à la restauration de la Compagnie. D'autres, que l'âge et les infirmités avaient empêché de se réunir à leurs confrères, envoyaient du moins leurs modestes épargnes et, par ce tribut volontaire, donnaient la preuve d'un sincère attachement à la Congrégation.» (*Vie de M. Étienne*, p. 16-19.)

L'immeuble désigné sous le nom d'hôtel de Lorges, rue de Sèvres, est situé en face de l'hôpital des Incurables, appelé aujourd'hui hôpital Laënnec.

Sur le plan de Jaillot, *Recherches sur Paris*, 1775 (Bibl. nat., impr. Lk⁷ 6030c, 5^e vol., quartier du Luxembourg), on reconnaît cet immeuble tel qu'il est décrit ci-dessus.

Il faisait partie du même pâté de maisons qu'au jourd'hui et qui se trouve, dans un sens, entre la rue de Sèvres et la rue des Vieilles-Tuileries (aujourd'hui du Cherche-Midi) et, dans l'autre sens, entre la rue Saint-Maur (aujourd'hui, de l'Abbé-Grégoire) et la rue Saint-Romain. Sur le plan de 1775, à l'angle de la rue de Sèvres et de la rue Saint-Maur sont indiquées des «Écoles de Charité» ; et en se rapprochant, en partie sur l'emplacement du numéro 93 actuel, était une «Cazerne des gardes françaises». Dans la *Nouvelle Description de la Ville de Paris* par Germain Brice (Paris, 1725, p. 414 et suiv.), après ce qui concerne l'hôpital des Incurables établi pour les infirmes de l'un et l'autre sexe affligés de maladies incurables», on lit ces lignes se rapportant à l'immeuble qui devait devenir la maison-mère de la Congrégation de la Mission au dix-neuvième siècle :

«La grande maison de l'autre côté de la rue est remarquable par la diversité des appartements hauts et bas qu'elle contient, et par les agréments qu'elle reçoit de l'étendue de son jardin qui pouvait cependant être d'une plus belle distribution. Cette maison, occupée en 1719 par le comte de Roussy, appartient à l'Hôpital des Incurables, ainsi que plusieurs autres du voisinage qui produisent de grands revenus.»

[Voir ANNEXE 2]

Occupée par le comte de Roussy, elle le fut ensuite par le duc de Lorge. À la date de 1763, en effet, on a un plan de cette maison portant cette mention manuscrite : «Plan de la maison appartenante à l'hôpital des Incurables, size rue de Sèvres, occupée par M. le Duc de Lorge.» (Arch. nat., T. 21, 4-5.)

Et voici un acte (Arch. nat., *ibid.*) relatif audit plan de cet immeuble. Nous le transcrivons sur une photographie de l'original ;

«Le présent plan fait double a été signé et paraphé au désir d'un Bail passé devant les No^{tes} (Notaires) soussignés, ce jourd'huy treize may mil sept-cent soixante-trois par MM. les Maîtres Gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital des Incurables stipulants pour le dit hôpital à très haut et très puissant seigneur, Monseigneur Louis de Durfort, Duc Delorge, Lieutenant général des armées du Roy, M... (?) de Mgr le Dauphin Commandant pour Sa Majesté en la province de Guienne, Gouverneur des ville et château de Rhedon, baron de Quintin, vicomte de Pommeril, seigneur Davaucourt, l'Héritage et autres lieux, et très haute et très puissante dame, Mme Marie-Marguerite Buteau de Marzan, duchesse de Lorge son Épouse, dame de Madame la Dauphine. Le présent double pour mesd. Seigneur et Dame, duc et duchesse Delorge.»

A Paris, ce treize may 1763.

Le Duc de LORGE

BUTAUT DE MARSAN duchesse DELORGE

Signatures des Administrateurs et des Notaires

Tel était cet immeuble. Le gouvernement français qui désirait garder leur ancienne maison de Saint-Lazare, dont il avait fait une prison, l'affecta en compensation au logement des Lazaristes ou

prêtres de la Congrégation de la Mission. (Ordonnance royale de Louis XVIII, 3 décembre 1817.) **[Voir ANNEXE 3]**

À mesure que la Communauté se reformait, soit par le retour de vénérables prêtres qui faisaient partie de la Congrégation avant la Révolution, soit par l'arrivée de nouveaux sujets, il fallait songer à s'installer d'une manière moins imparfaite.

Le manque de chapelle causait, on l'a dit déjà, une des plus notables difficultés. C'est à en installer une qu'on avisa tout d'abord. Grâce à la bienveillance de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre des affaires ecclésiastiques, l'État acquit l'immeuble Thierry, qui porte le n° 93 de la rue de Sèvres (Ordonnance royale du 14 juin 1826) **[Voir ANNEXE 4]**, et l'affecta à l'usage de la Congrégation en vue des services qu'elle avait rendus et qu'elle devait rendre encore à la France dans les Missions lointaines étrangères. La première pierre de la chapelle fut posée par M. Boujard, alors vicaire général de la Congrégation. C'est M. de Wailly qui devait l'inaugurer l'année suivante, à titre de nouveau Supérieur général de la Congrégation.

La construction de la chapelle fut terminée en 1827, et, le 1er novembre, Mgr de Quélen, Archevêque de Paris, venait bénir le nouvel édifice. *L'Ami de la religion* rendit ainsi compte de cette cérémonie dans le numéro du 3 novembre 1827 :

«Le jour de la Toussaint, la nouvelle chapelle des prêtres de la Congrégation de la Mission, rue de Sèvres, a été bénite par Mgr l'archevêque. Le prélat est arrivé un peu avant neuf heures et a été reçu par M. le Supérieur général à la tête de sa communauté. On s'est rendu processionnellement à la chapelle qui a été bénite avec toutes les cérémonies accoutumées. Monseigneur a ensuite célébré la messe. Un grand nombre de Filles de la Charité et des fidèles des divers quartiers assistaient à cette cérémonie. La chapelle est simple, mais élégante ; le chœur «est assez grand et tel qu'il convient à une communauté. La nef, qui est destinée pour le public, peut encore contenir assez de monde. La chapelle est dédiée sous l'invocation de saint Vincent de Paul dont la châsse doit être placée derrière l'autel. Pour compléter ce récit, nous ajouterons qu'à l'issue de cette cérémonie le pieux archevêque voulut donner aux enfants de saint Vincent une preuve de son affection en laissant à la sacristie l'aube et l'ornement dont il s'était servi au saint sacrifice.»

À mesure que la Congrégation se multipliait et que les œuvres se développaient, surtout pour le ministère dans les missions lointaines, en Orient et en Extrême-Orient, il fallait agrandir l'installation. La Congrégation le fit peu à peu, en acquérant de ses deniers, suivant les circonstances, des parcelles : de terrain qui lui permettaient d'installer des classes pour les étudiants, une infirmerie pour les vieillards et les malades, etc... Ce fut le résultat des acquisitions qui furent faites : en 1853 du terrain du n° 97 de la rue de Sèvres **[Voir ANNEXE 5]** ; en 1854, de la propriété de Saudrans, rue du Cherche-Midi, 88 ; en 1859, des numéros 92, 94 et 96 de la même rue, mis en vente par l'Assistance publique ; en 1875 du numéro 90, propriété Flamand les acquisitions furent l'objet des décrets d'autorisation aux dates suivantes : 31 octobre 1855 et 10 janvier 1859 ; et 13 novembre 1859 ; 8 mars 1879.

La châsse de saint Vincent de Paul, placée en 1830 au-dessus de l'autel principal, était à peu près inabordable, et l'autel lui-même était fort vulgaire. Pour remédier à cet inconvénient, M. Étienne fit ériger, en 1854, un autel d'une beauté remarquable, derrière lequel deux rampes offrent un accès facile aux reliques.

Cependant le personnel augmentait toujours et la communauté ne tarda pas à se trouver de nouveau à l'étroit. Il devenait évident que l'enceinte primitive devait être élargie pour répondre aux besoins d'une maison-mère. Aussi, en 1857, on fit l'acquisition d'un assez vaste chantier qui bornait le jardin à droite, et sur cet emplacement, M. Étienne fit élever l'aile qui fait face au réfectoire.

Plus tard, vers 1864, il fit reconstruire l'aile droite de la cour d'entrée et ajouter des bas côtés (construits en 1859) à la chapelle devenue trop petite. A cette occasion, **on remania la façade du bâtiment principal pour la rattacher symétriquement aux autres constructions [Voir ANNEXE 6]**, et tous ces travaux furent couronnés par un élégant clocher qui donne à l'édifice entier l'aspect d'une maison religieuse.

Il ne resta plus à M. Étienne, pour achever cette grande œuvre, qu'à faire construire un local séparé ou l'on pût recevoir les retraitants et les missionnaires de passage dans la maison. C'est ce qu'il

exécuta, dans le cours de l'année 1869, en faisant élever le bâtiment simple qui forme le n° 93 de la rue de Sèvres. Alors fut entièrement terminée la restauration de la maison-mère.

D'après les Annales de la Congrégation de la Mission, 1907pp. 137-158.